

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**LIENS PERÇUS ENTRE LA VICTIMISATION ET LA TRAJECTOIRE  
DÉLINQUANTE CHEZ DES ADULTES JUDICIARISÉS**

**ESSAI PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR  
MARIANE GOUIN**

**SEPTEMBRE 2022**

**Titre :** Liens perçus entre la victimisation et la trajectoire délinquante chez des adultes judiciairisés.

### **Résumé**

Cet essai porte sur l'analyse qualitative secondaire des entretiens issus du projet 1A (Ré)intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes judiciairisés de 16-35 ans du programme de recherche en partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Cette étude vise à documenter les perceptions de jeunes adultes judiciairisés à propos de : 1) la victimisation vécue durant leur enfance et leur adolescence; 2) les motifs liés à leurs agirs délinquants; et 3) la façon dont ils associent la victimisation à la délinquance dans leur discours. Finalement, la façon dont la consommation de substances psychoactives (SPA) est associée à leurs expériences de victimisation ou de délinquance dans leurs propos est explorée. L'échantillon final comporte 23 participants dont 7 femmes, 15 hommes et 1 personne non-binaire, âgés entre 18 et 33 ans. Les résultats de l'analyse thématique effectuée montrent notamment que plusieurs participants considèrent que leurs expériences de victimisation vécues à l'enfance ou l'adolescence les ont conduits à poser des gestes criminels, mais aussi à consommer des SPA. Plusieurs autres éléments abordés sont également à prendre en considération afin d'établir un lien entre la victimisation et la délinquance.

### **Mots-clés**

Victimisation, abus physique, délinquance, délits, consommation de substances psychoactives

## Table des matières

Liste de tableaux.....	v
Introduction .....	1
Théories explicatives de l'association entre la victimisation et la délinquance .....	5
Objectifs .....	7
Méthode.....	8
Demande de certification éthique.....	8
Mode de recueil de données .....	8
Recrutement .....	9
Participants de la présente étude .....	10
Déroulement de la collecte de données .....	12
Analyses .....	12
Résultats .....	14
Perceptions des expériences de victimisation .....	14
Le sentiment d'abandon, de rejet et faible estime de soi .....	15
La haine et la méfiance.....	16
Sentiment de vulnérabilité.....	17
Motifs menant à la délinquance et les liens avec la victimisation vécue .....	17
Besoins d'appartenance, d'estime et influence de l'entourage .....	18
Besoins de défier l'autorité, d'avoir du contrôle et de se défendre .....	19
La transmission intergénérationnelle de la délinquance et répétition de la victimisation.....	20
Liens entre la consommation de substances psychoactives incluant l'alcool, la victimisation et la délinquance.....	21
Une consommation amnésique ou analgésique liée à la victimisation et à la délinquance	22
Discussion et conclusion .....	24

La délinquance pour combler le manque d'amour, le besoin d'appartenance et d'estime de soi .....	24
La reproduction de la délinquance et la répétition de la victimisation.....	25
La délinquance pour reprendre le contrôle et se défendre.....	26
Une consommation amnésique ou analgésique reliée à la victimisation et à la délinquance ....	26
Limites de la présente étude .....	27
Liens avec la psychoéducation.....	29
Références .....	31

## Liste de tableaux

### Tableaux

Tableau 1	Résumé des caractéristiques des participants de l'échantillon (n=23) .....	11
Tableau 2	Nombre de participants selon les différentes expériences de victimisation .....	14
Tableau 3	Différents types de délits commis par les répondants .....	18
Tableau 4	Consommation de SPA, services en dépendance et liens drogue-crime .....	22

## Introduction

L'être humain est complexe et plusieurs facteurs personnels et environnementaux sont à considérer pour arriver à le comprendre. Alors, il est encore plus épineux d'étudier les phénomènes qui poussent un individu à commettre des gestes pouvant engendrer de graves conséquences, tels que des actes criminels. Le questionnement à l'origine du choix du sujet de la présente étude concerne la façon dont les personnes judiciairisées perçoivent l'influence de leurs expériences de victimisation vécues au cours de l'enfance et l'adolescence sur leur trajectoire de délinquance.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les sujets de la victimisation et de la délinquance ainsi que sur le lien qui les unit (Cerezo et Pérez-Garcia, 2019; Coutu *et al.*, 2015; Davis *et al.*, 2018; Hass et Hannis, 2017; Howell *et al.*, 2017; Jung *et al.*, 2015; Lo *et al.*, 2020; Menard, 2012; Milaniak et Widom, 2015; Molnar et Aebi, 2021; Savage et Crowley, 2018; Zimmerman *et al.*, 2017). Il existe une association entre les événements traumatiques vécus durant l'enfance et les troubles de santé mentale, les comportements agressifs et la criminalité à l'âge adulte (Anderson *et al.*, 2016; Howell *et al.*, 2017; Miller *et al.*, 2014). Certains facteurs de risque prédisposeraient un individu à la criminalité, dont les expériences de victimisation. La présente étude s'intéresse plus particulièrement aux liens perçus entre la délinquance et les abus physiques, sexuels et psychologiques vécus par les personnes judiciairisées durant leur enfance et/ou leur adolescence. La négligence, l'intimidation par les pairs ainsi que l'exposition à la violence conjugale sont également considérées comme expériences de victimisation.

Dans un premier temps, le contexte théorique permet de présenter des concepts liés à la victimisation et la délinquance, les liens documentés entre ces deux phénomènes, ainsi que des théories associées. Ensuite, la méthode tirée du projet de recherche 1A du programme de recherche en partenariat **(RÉ)SO 16-35** est présentée. La section résultats est divisée en plusieurs parties et comporte des extraits d'entretiens pour illustrer les idées retenues des analyses. La conclusion met en lumière et présente une discussion théorique sur les principaux résultats rattachés aux objectifs

de l'étude. Des recommandations cliniques sont aussi évoquées, notamment en lien avec la profession de la psychoéducation.

### **Contexte théorique**

La victimisation a été opérationnalisée de différentes façons selon les études et les auteurs : elle renvoie à (a) une histoire d'abus (émotionnel, physique, sexuel) (Keith *et al.*, 2015), (b) au fait d'avoir été victime d'un acte criminel ou d'en avoir été témoin (Moon *et al.*, 2008), (c) d'avoir subi de la violence physique de la part d'un parent ou d'un gardien (Spohn et Wood, 2014), (d) d'avoir vécu et intériorisé de la discrimination et de la stigmatisation (Zavala, 2017) ou (e) de l'intimidation/cyberintimidation (Baker et Pelfrey, 2016)<sup>1</sup>. Dans une revue systématique, Barbieri et ses collaborateurs (2019) ont montré que, généralement, il existe une forte association entre la victimisation et les comportements délinquants, et ce, malgré les différentes opérationnalisations de la victimisation. Toutefois, les études recensées ne permettent pas de déterminer si la sévérité, la source (famille, amis, etc.) ou encore la fréquence de la victimisation prédit le mieux la délinquance. En outre, il semblerait que la force du lien entre la victimisation et la délinquance serait influencée par le sexe assigné à la naissance (p. ex., homme), le genre (p. ex., homme) et l'ethnicité (p. ex., américain). Par ailleurs, la maltraitance vécue durant l'enfance est considérée comme un facteur de risque pour l'apparition des comportements antisociaux et criminels tels que les crimes contre la propriété (p. ex., introduction par effraction) et la société (p. ex., vente de drogues) chez les adolescents et les adultes (Jung *et al.*, 2015). Les enfants qui sont victimes d'abus et de négligence sont plus à risque d'enfreindre la loi au cours de leur vie en posant des gestes criminels (Howell *et al.*, 2017). L'étude de Milaniak et Widom (2015) menée auprès de 1196 répondants, dont 582 femmes (49 %) de 29,2 ans en moyenne, avance que les personnes qui ont vécu des abus et/ou de la négligence durant leur enfance sont plus à risque de perpétrer des actes criminels de violence, de la maltraitance sur leurs propres enfants et de la violence conjugale sur leur partenaire que ceux n'ayant pas d'historique d'abus et/ou de négligence. De plus, les mauvais traitements vécus durant l'enfance augmenteraient les risques de décrochage scolaire et d'exposition au système judiciaire (Lansford *et al.*, 2007). Topitzes *et al.* (2011) ont conduit une

---

<sup>1</sup> Pour une description plus exhaustive voir Barbieri et collaborateurs (2019)

étude auprès de 1404 enfants inscrits au *Chicago Child-Parent Center (CPC)* qui offre du soutien éducatif aux familles plus défavorisées. Ils ont suivi ces participants jusqu'à l'âge de 24 ans. Ces auteurs notent que les différentes formes d'abus et la négligence subies durant l'enfance prédisposent les femmes autant que les hommes qui en sont victimes à des condamnations pour des crimes violents. D'ailleurs, il semblerait que 65% des femmes détenues aient déjà été victimes d'abus (de toutes sortes) selon le Bureau de l'enquêteur correctionnel (2015).

Dans la même veine, l'étude de Zimmerman *et al.* (2017) arrive à des résultats similaires. Elle a été menée auprès de 992 adolescent(e)s (54 % filles) âgés entre 12 et 15 ans, ayant vécu des expériences de victimisation et également rapporté des comportements délinquants subséquents. Cette étude soutient que les risques de délinquance avec de la violence sont plus élevés chez les personnes qui ont été victimisées. Leurs résultats confirment la relation victime-auteur mise de l'avant par la littérature. Dans l'étude de Molnar et Aebi (2021) menée auprès de 9 femmes et 18 hommes, âgés entre 12 et 25 ans, la délinquance et la victimisation étaient significativement associées. La puissance de cette corrélation est plus forte lorsque le type de délits commis est supérieur à deux. Les résultats de l'étude de Howell *et al.* (2017) menée auprès de 2244 jeunes adultes suédois âgés entre 20 et 24 ans montrent que les différentes expériences de victimisation vécues durant l'enfance, telles que la négligence, la violence physique et le fait d'être témoin de violence, sont significativement associées à la criminalité au début de l'âge adulte. À ce chapitre, la corrélation entre les abus physiques et la commission de délits serait la plus robuste. Savage et Crowley (2018) ont analysé des données de la troisième vague de l'étude américaine National Longitudinal Study of Adolescent Health (Add Health) réalisée auprès de 4 531 personnes (52 % filles) âgées entre 18 et 28 ans. Ils rapportent que les personnes qui ont été victimes d'abus physiques lorsqu'elles étaient plus jeunes déclarent davantage s'être engagées dans diverses formes de violences à la transition à l'âge adulte telles que l'implication au sein d'un conflit sérieux et l'utilisation d'armes.

L'intimidation par les pairs est une autre forme de victimisation qui peut influencer la trajectoire de vie d'un individu vers la délinquance (Lo *et al.*, 2020). De plus, les résultats de l'étude



de Zimmerman *et al.* (2017) indiquent que parmi ceux qui commettent des gestes visant à agresser une autre personne (un membre de la famille, un pair, un membre d'un gang, un étranger ou une connaissance), la victimisation par un pair serait celle qui serait la plus fortement associée aux comportements violents ultérieurs chez la victime. Ces auteurs proposent que les participants ayant été victimisés par un pair aient 123% plus de probabilité d'adopter des comportements délinquants à caractère violent que ceux n'ayant pas été victimes d'un pair. Aussi, les jeunes qui ont été victimisés par un membre d'un gang présentent 70% plus de risque de s'engager dans la criminalité avec violence comparativement à 49% chez ceux qui ont été victimisés par un membre de leur famille. Ainsi, la relation entre la victime et son agresseur est un facteur important à considérer dans l'engagement ultérieur d'une trajectoire délinquante. Les études répertoriées mettent surtout de l'avant les délits à caractère violent et se penchent peu sur la délinquance lucrative ou en général.

Par ailleurs, la consommation de drogues est un élément qui peut contribuer à renforcer la relation entre les expériences de victimisation et la délinquance. Savage et Crowley (2018) soulèvent que l'association entre les abus physiques et la violence commise lors de la transition de l'adolescence à l'âge adulte est indirectement liée à la consommation d'alcool et de drogues. Par exemple, les personnes ayant vécu des abus physiques ont tendance à consommer davantage de substances psychoactives. Par ailleurs, dans l'étude espagnole de Cerezo et Pérez-Garcia (2019), les participants ( $n=375$ ) âgés entre 18 et 35 ans (65 % hommes), ayant vécu de la maltraitance par des adultes, étaient plus susceptibles d'adopter des comportements à risque tels que la consommation de substances que les participants qui n'en avaient jamais vécu. À titre d'exemple, la consommation de substances peut constituer une façon de mettre à distance les épisodes de victimisation et de geler les émotions qui leur sont associées (Ménard, 2012). En retour, la consommation de drogues peut amener une personne à développer une dépendance qui peut pousser cette dernière à commettre des délits lucratifs pour assouvir son besoin de consommation (p. ex., voler de l'argent et/ou des biens pour s'acheter de la drogue) (Brochu *et al.*, 2016).

Plusieurs autres facteurs peuvent jouer un rôle dans la relation entre la victimisation et la trajectoire délinquante qu'empruntent certains individus, laquelle les expose au système judiciaire

et correctionnel. Zimmerman *et al.* (2017) soutiennent qu'il faut porter une attention aux (a) caractéristiques sociodémographiques (genre à la naissance, âge et ethnie, (b) facteurs individuels (impulsivité, habilité verbale, socialisation non structurée, l'exposition à des pairs délinquants), (c) facteurs familiaux (statut marital des parents, statut socioéconomique de la famille et compétences parentales), (d) caractéristiques du voisinage (pauvreté, employabilité, assistance sociale, famille intacte, etc.) et (e) à la relation entre la victime et l'auteur de l'agression pour comprendre ce qui relie les expériences de victimisation et la criminalité.

En outre, la majorité des études qui se penchent sur la relation entre la victimisation et la délinquance s'appuie sur des devis quantitatifs. À cet effet, Coutu *et al.* (2015) recommandent de s'intéresser aux récits de maltraitance et aux perceptions de l'impact des abus vécus sur la trajectoire délinquante. De plus, Jung *et al.* (2015) suggèrent pour de futures recherches de tenter d'expliquer comment les abus subis durant l'enfance augmentent le risque de commettre ultérieurement des crimes. Dans cette perspective, la présente étude s'appuie sur un devis de recherche qualitatif.

### ***Théories explicatives de l'association entre la victimisation et la délinquance***

Plusieurs théories tentent d'expliquer les liens entre la victimisation et la délinquance/criminalité. Parmi celles-ci, les quatre théories suivantes ont été retenues : la théorie générale de la tension, la théorie de l'action situationnelle (TAS), la théorie de l'apprentissage social et la théorie de l'étiquetage.

*Théorie générale de la tension.* La théorie générale de la tension (*general strain theory* : GST) développée par Merton (1938) et Agnew (1992, 2002) postule que la criminalité et la délinquance sont causées par la présence d'émotions désagréables telles que la frustration, la détresse, la colère et le ressentiment qui résultent d'une variété de tensions. En retour, ces émotions poussent l'individu à adopter des stratégies de coping inadéquates telles que des actes délictueux. La GST soutient l'existence de trois types de tension : l'incapacité à atteindre un but valorisé, la perte ou la menace de perte de stimuli positifs ou encore la présence ou la menace de vivre des

stimuli négatifs. Les tensions peuvent être vécues directement par l'individu ou encore indirectement de façon vicariante. La victimisation, parce qu'elle entraîne de multiples et puissants stimuli négatifs, représente le troisième type de tension particulièrement saillant qui est susceptible de contribuer à la délinquance (Agnew, 2002).

*Théorie de l'action situationnelle (TAS).* La TAS (Wikström, 2017) stipule que l'engagement dans la délinquance dépend de la nature de la personne (propension au crime) et de la situation (l'environnement qui pousse à la criminalité). Plus particulièrement, la propension au crime dépend de la moralité (les règles d'un individu quant au bien et au mal) et de l'habileté à exercer l'autocontrôle chez un individu. En plus de la propension au crime, l'agir délinquant sera tributaire du degré auquel la délinquance est encouragée et valorisée par un environnement donné (absence de supervision, présence de modèles déviants, etc.). La commission d'actes délinquants est la résultante de l'interaction entre les deux. Le développement moral et neurocognitif des jeunes victimisés (maltraitance) est susceptible d'être altéré si bien que les notions de bien et de mal de même que la capacité d'exercer de l'autocontrôle et l'inhibition des émotions sont peu intégrées (Stevens *et al.*, 2016; Walters, 2018). En outre, l'environnement des familles maltraitantes est souvent caractérisé par la pauvreté, le manque de supervision, la consommation abusive et les pairs déviants qui encouragent les comportements à risque et la délinquance (Hagborg *et al.*, 2018; Pels *et al.*, 2011).

*Théorie de l'apprentissage social.* Cette théorie développée par Bandura (1969, 1973) postule que les enfants ayant subi ou ayant été témoins de maltraitance durant leur enfance sont susceptibles de reproduire les comportements observés par modeling. La reproduction découle de l'observation répétée et l'encodage des comportements maltraitants et de l'absence d'opportunités d'apprentissages prosociaux (Bandura et Walters, 1977). Plusieurs études s'appuient sur la théorie de l'apprentissage social pour illustrer le lien entre la victimisation et la délinquance ultérieure (Gagnon, 2018; Nie *et al.*, 2021; Walters, 2021). Parmi celles-ci, les études portant sur les notions de transmission intergénérationnelle de la maltraitance (Yang *et al.*, 2018) ou de cycle de la violence (Milaniak et Widom, 2015) mettent en évidence que les enfants victimes d'abus et de

négligence sont plus à risque de perpétrer de mauvais traitements envers la prochaine génération que d'autres jeunes.

*Théorie de l'étiquetage.* D'abord proposée par Lemert (1967), la théorie de l'étiquetage soutient que, bien que la délinquance puisse trouver son origine dans diverses sources, à partir du moment où les personnes déviantes sont étiquetées comme telles, elles font face à de nouveaux problèmes qui proviennent des réactions et des stigmas sociaux qui accompagnent cette étiquette. Ces problèmes, en retour, peuvent susciter une répétition et une chronicité des agirs délinquants. Ainsi, en intériorisant en quelque sorte l'image renvoyée par les autres (p. ex., délinquant), l'individu agit en conformité avec l'identité assignée (Bernburg, 2019; Winnick et Bodkin, 2008). La victimisation entraîne, tout comme la délinquance, une forme de stigmatisation sociale. Plus précisément, la maltraitance et les troubles de comportement peuvent engendrer une prise en charge de l'état (protection de la jeunesse) qui s'accompagne souvent d'une forme de stigmatisation sociale par sa « non-normalité ». Ce faisant, les jeunes peuvent se percevoir comme différents et exclus et s'affilier à d'autres pairs perçus comme eux. L'agir délinquant devient, dès lors, une expression de ou une réaction face à l'identité marginalisée (Turanovic, 2019).

## **Objectifs**

Cette étude vise à documenter les perceptions de 23 jeunes adultes judiciairisés à propos de : 1) la victimisation vécue durant leur enfance et leur adolescence; 2) les motifs liés à leurs agirs délinquants et; 3) la façon dont ils perçoivent une association entre leur victimisation et leur délinquance dans leurs propos. Finalement, la façon dont la consommation de substances psychoactives (SPA) est associée à leurs expériences de victimisation ou de délinquance dans leurs propos est explorée.

## **Méthode**

Coutu *et al.* (2015) recommandent de recueillir auprès des personnes le récit de maltraitance et d'abus vécus et leurs perceptions de l'impact de ceux-ci sur leur trajectoire délinquante. Cette recommandation motive le choix d'une étude de nature qualitative en considérant les perceptions des personnes judiciairisées de l'échantillon. Paillé et Mucchielli (2021) soulève qu'une enquête qualitative se rapporte à l'utilisation de méthodes et d'instruments bâtis pour collecter des données qualitatives telles que les récits des participants comme dans l'étude actuelle. Dans un premier temps, le mode de recueil des données utilisé pour le projet initial est présenté. Ensuite, une analyse secondaire des données du projet de recherche 1A du programme de recherche en partenariat *(RÉ)SO 16-35* (Brunelle *et al.*, 2020) est effectuée. Cette analyse de ces données vise soulever le sens qui se cache derrière celles-ci et à déterminer l'échantillon de l'étude actuelle. Une démarche qualitative permet de mettre de l'avant la compréhension et la description des phénomènes humains. Des entretiens semi-dirigés sont recommandés pour effectuer la collecte de données afin d'être sensibles à la subjectivité du discours des participants (Fortin et Gagnon, 2016; Gaudet et Robert, 2018; Paillé et Mucchielli, 2016).

### **Demande de certification éthique**

Une demande de certificat d'éthique de la recherche avec des êtres humains a été réalisée au préalable afin d'avoir accès à ces données, de constituer l'échantillon de l'étude et d'analyser les entretiens des participants sélectionnés. Le CER de l'Université du Québec à Trois-Rivières a octroyé le certificat ayant comme numéro **CER-21-278-10.07** pour une période d'un an.

### **Mode de recueil de données**

L'entretien semi-dirigé a été utilisé (Boutin, 2008). Cet instrument de collecte de données en recherche qualitative propose certains thèmes à partir de quelques consignes ou questions ouvertes (ne se répondant pas par oui ou par non ou par des choix de réponse) permettant de répondre aux objectifs d'une recherche. Dans ce type d'entretien, l'interviewer est un facilitateur ou un guide (Gaudet et Robert, 2018) qui doit éviter de poser un maximum de questions aux

participants, mais aussi et surtout éviter de poser des questions contenant des choix de réponse qui peuvent influencer leurs propos. L'entretien semi-dirigé nécessite la construction d'un guide d'entretien comportant des thèmes de départ ainsi que des sous-thèmes à aborder pendant l'entretien. Par ailleurs, ce type d'entretien permet d'ajuster le canevas d'entretien selon le vécu et le contexte de vie du participant, afin de réellement saisir son expérience personnelle, d'explorer de nouveaux thèmes et d'enrichir le guide d'entretien au fur et à mesure que les entretiens sont menés (Gaudet et Robert, 2018). Il est possible, par exemple, d'ajuster l'ordre des questions ou d'en poser des supplémentaires pour approfondir certains sujets. Le guide d'entretien utilisé lors des entrevues avec les participants du projet *(RÉ)SO 16-35* contenait principalement des questions en lien avec les thèmes associés au désistement assisté. Ce guide permettait de recueillir les perceptions des répondants concernant leur parcours, au sujet des intervenants auxquels ils ont eu affaire, les services reçus ainsi que les impacts perçus dans leur cheminement vers le désistement et leur (ré)intégration sociocommunautaire. Des questions sur l'emploi, l'hébergement et le soutien jugé nécessaire pour atteindre leurs buts étaient aussi posées.

## **Recrutement**

L'échantillon total du projet 1A comprend un total de 140 participant(e)s qui habitent trois régions du Québec dont la Mauricie-Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale (Québec) et Montréal. Les critères de recrutement étaient les suivants : avoir entre 16 et 35 ans; avoir commis au moins un délit; avoir été en contact avec le système judiciaire (policier, avocat, juge...) ou correctionnel (probation, détention, libération conditionnelle...) dans les deux dernières années.

Les trois régions de recrutement sont des milieux urbains et semi-urbains : Montréal, Capitale-Nationale (Québec) et la Mauricie-Centre-du-Québec. Les participants du projet initial ont été recrutés parmi les jeunes contrevenants (LSJPA) des centres jeunesse de ces régions, dans des maisons de transition, aux services correctionnels du Canada et du Québec (libération conditionnelle et probation), des organismes de justice réparatrice (Équijustice) ainsi que dans des services en dépendance, en santé mentale et en employabilité. Le grand éventail de milieux de recrutement publics et communautaires constitue une contribution originale de cette étude.

L'équipe de recherche du projet 1A a utilisé deux modalités de recrutement. Dans un premier temps, les gestionnaires des milieux de recrutement ont été informés du projet afin de déterminer la procédure pour le recrutement qui était la mieux adaptée à leurs milieux. Ensuite, des intervenants sur place avaient la mission de présenter à la clientèle admissible de leur milieu un bref résumé du projet de recherche à partir d'un descriptif fourni par l'équipe de recherche. Ils devaient demander aux volontaires de compléter et signer un formulaire d'autorisation de transmission de leurs coordonnées à l'équipe de recherche et lui acheminer par la suite. Les organismes partenaires des régions mentionnées ci-haut étaient aussi invités à afficher une publicité présentant le projet afin que les personnes intéressées et correspondant aux critères de recrutement énoncés sur l'affiche contactent directement l'équipe si elles étaient intéressées à participer à l'étude.

### **Participants de la présente étude**

Les participants sélectionnés (n =23) dans le cadre de cette étude proviennent d'une base de données du projet de recherche 1A inclut dans le programme de recherche en partenariat **(RÉ)SO 16-35**. À partir de l'échantillon total du projet 1A de **(RÉ)SO 16-35** (n= 140), un premier tri a été effectué afin d'en ressortir les participants ayant vécu des expériences de victimisation. Un total de 41 participants a d'abord été retenu. Les critères d'inclusion de la présente étude étaient l'âge majeur (18 ans ou plus); être victime d'au moins un type d'abus et/ou avoir vécu de la négligence et/ou avoir été témoin de violence conjugale durant l'enfance et/ou à l'adolescence et/ou avoir été intimidé par les pairs et; avoir commis un délit à l'âge de 18 ans ou plus. Au total, 30 répondants sur 41 ont été sélectionnés en fonction de l'âge (18 ans et plus). Au final, suite à la lecture des résumés des entretiens et en fonction de l'ensemble des critères d'inclusion mentionnés ci-haut, l'échantillon retenu est composé de 23 participants, dont sept femmes (30 %), 15 hommes (65 %) et un non-binaire (5%) qui sont âgés entre 18 et 33 ans. L'âge moyen de l'échantillon est de 26,3 ans. En ce qui a trait au statut matrimonial, seulement 6 participants sur les 23 sont en couple (26 %), dont une femme qui est considérée comme conjointe de fait avec son partenaire. En ce qui concerne la scolarité des participants, presque la moitié des participants (n = 11; 48 %) ont

terminé leurs études secondaires. Une faible minorité s'est rendue jusqu'aux études universitaires (n = 2; 9 %). Pour ce qui est de l'emploi, la grande majorité des participants n'occupaient pas d'emploi lors de l'entretien (n = 17; 74 %). Le Tableau 1 résume les caractéristiques sociodémographiques des participants.

**Tableau 1**

*Résumé des caractéristiques des participants de l'échantillon (n = 23)*

Caractéristiques	Sous-caractéristique	Nombre de participants (n)
Genre	Homme	15
	Femme	7
	Non-binaire	1
Statut conjugal	Célibataire	17
	En union libre	5
	Conjoint de fait	1
Occupation	Sans occupation	16
	Travail ou école	6
	Inconnu	1
Scolarité	Secondaire 3 à 5 terminé sans étude post-secondaire	9
	Inconnu	6
	Université	3
	DEP amorcé ou terminé	2
	Secondaire 1 et moins	1
	Cégep ou technique amorcé ou terminé	1
	Situation d'hébergement	Logement (condo, appartement et chambre)



Caractéristiques	Sous-caractéristique	Nombre de participants (n)
	Thérapie (dépendance, maison de transition et institution)	8
	Itinérance	3
	Chez ses parents	2

### Déroulement de la collecte de données

Les entretiens qualitatifs semi-dirigés du premier temps de mesure du projet 1A (T1) ont été menés entre le mois de décembre 2018 et le mois de janvier 2020. La durée moyenne des entretiens était de 90 minutes. Lors d'une entrevue, le projet était d'abord présenté et un formulaire de consentement était expliqué aux participants et ils devaient le signer. Une copie de ce formulaire de consentement ainsi qu'une liste des ressources d'aide dans leur région étaient remises aux participants. À la fin de l'entretien, un court questionnaire contenant des questions sociodémographiques était aussi administré. Finalement, une compensation de 20\$ était offerte à chaque participant de l'étude qui devait signer un reçu à cet effet. Les entretiens audio étaient acheminés directement et rapidement à la coordonnatrice de l'équipe de recherche ainsi que le formulaire de consentement, le questionnaire sociodémographique et le reçu de compensation. Tous les documents nominalisés ont été conservés dans un classeur sous clé accessible seulement à l'équipe de recherche ou sur des fichiers protégés par un mot de passe accessible seulement à l'équipe de recherche. L'étudiante a eu accès seulement à des fichiers anonymisés pour réaliser son essai.

### Analyses

Chaque entretien a d'abord été transcrit sous forme de verbatim et anonymisé. Une analyse thématique (Paillé et Muchielli, 2008) du matériel a ensuite été réalisée. Une première analyse transversale de quelques entretiens a permis à l'équipe d'élaborer une grille et un guide de codification qui a servi à élaborer un arbre thématique dans le logiciel d'analyse qualitative NVivo. Une analyse verticale de chacun des entretiens a ensuite été réalisée en les codifiant dans NVivo à

partir de cet arbre thématique/grille et guide de codification. Finalement, une seconde analyse transversale a permis de comparer le contenu des entretiens réalisés et de repérer les idées convergentes et récurrentes ainsi que les idées divergentes dans les discours sur chacun des thèmes ciblés dans la grille de codification. Les thèmes de la grille qui ont été analysés pour cette étude sont les suivants : expériences de victimisation; pratiques parentales; perception de soi et identité personnelle; trajectoire de consommation; carrière criminelle; bien-être physique et psychologique.

## Résultats

La section des résultats est divisée en trois sous-sections : la perception des expériences de victimisation relatées par les participants; les motifs menant à la délinquance et les liens que les participants font entre leur victimisation et leurs comportements délinquants sont présentés ainsi que les liens perçus entre leur consommation de substances psychoactives, leur victimisation et leur délinquance. Pour chacune des sections, les statistiques pertinentes sont présentées, suivies des thèmes qui ressortent des propos des participants ainsi que quelques extraits associés.

### Perceptions des expériences de victimisation

Comme indiqué dans le Tableau 2, les personnes judiciairisées victimes d'abus de notre échantillon (n = 23) ont majoritairement vécu de la négligence familiale, des abus physiques et sexuels. Presque la moitié des participants (n=11; 48 %) ont même vécu deux formes ou plus de victimisation durant leur enfance ou leur adolescence.

**Tableau 2**

*Nombre de participants selon les différentes expériences de victimisation*

Type d'abus	Nombre de participants (n)
Abus physique	10
Abus sexuel	9
Négligence familiale	9
Abus psychologique	6
Intimidation par les pairs	4
Témoin de violence conjugale	3
Deux types de victimisation	6
Trois types ou plus	5

Pour la grande majorité des participants (n=21), les auteurs des abus vécus sont des membres de la famille immédiate, principalement le père ou la mère ou parfois les deux. Pour le

cas d'une participante, c'était un membre de la famille élargie, son grand-père, qui a commis un abus sexuel à son égard. Si l'auteur n'est pas un membre de la famille, il s'agit d'une personne de leur entourage. Les exemples qui apparaissent dans les verbatim sont des professeurs, un gardien d'enfants et un éducateur en centre jeunesse. La négligence, pour sa part, survient au sein du milieu familial (d'origine ou d'accueil) et elle concerne neuf participants. La majorité des répondants ont nommé qu'ils étaient âgés de moins de 12 ans lors de leur première expérience de victimisation, toutefois, les expériences de victimisation s'échelonnent sur plusieurs années et sont diversifiées pour plusieurs participants.

De plus, plusieurs répondants abordent les émotions et les réactions qu'ils ont eues face aux expériences de victimisation vécues et font état de leurs perceptions et réflexions à ce sujet. Malgré l'histoire unique de chacun, il est possible d'observer des thèmes convergents dans les perceptions qu'ils rapportent face à leurs expériences de victimisation : sentiment d'abandon, de rejet et faible estime de soi; méfiance et haine; sentiment de vulnérabilité.

### ***Le sentiment d'abandon, de rejet et faible estime de soi***

Certains participants ont rapporté avoir vécu de l'abandon et du rejet de la part de leurs abuseurs. Par exemple, Hélène raconte :

Ben c'est surtout un abandon de plus. Voir que tes propres parents sont jaloux de toi, ça fait quand même mal au cœur. Que tu n'es pas aimée de ta mère, parce que ton père t'aime, c'est comme si ton père te disait « je t'aime pas, parce que ta mère t'aime ». Tsé c'est stupide là. Faque tsé, moi ça m'a fait mal au cœur. Pis en plus, euh elle nous a utilisés contre mon père, moi pis mon frère, faque elle a tout fait pour nous acheter pis qu'on l'aime pis tout pis qu'on quitte mon père pour aller vers elle. Pis après ça, elle me faisait souffrir, parce que mon père il l'aimait pas. (Hélène, 27 ans)

Tandis qu'Agathe raconte que le sentiment de rejet découle de sa dénonciation des abus vécus :

À 11 ans en fait, qu'est-ce qui est arrivé, c'est qu'il y a eu un événement vraiment plus majeur. Que là, j'ai déclaré, dans le fond j'ai été abusé par mon beau-père. Mon ancien beau-père. Pis c'est ça, on est passé à la Cour, lui il a été déclaré non coupable, faute de preuves. Je me suis sentie quand même reniée à ce moment-là par ma mère. (Agathe, 32 ans)

Finalement, Martin rapporte avoir éprouvé ce sentiment de rejet, mais plutôt par la société : « On a été intimidé pis on a grandi mauvais, c'est tout. Il n'y a rien de plus compliqué que ça. On est tous des enfants qui ont été intimidés et rejetés par la société ». (Martin, 19 ans).

Certains répondants considèrent que leurs expériences de victimisation ont affecté négativement leur estime de soi et du même coup, fragilisent leur confiance. Benoit raconte les impacts des abus psychologiques de la part de son père : « Mais après ça il a commencé la violence psychologique. Ce qui m'a vraiment détruit le moral là, pis la confiance aussi » (Benoit, 21 ans).

### *La haine et la méfiance*

Certains participant(e)s mentionnent qu'ils ont développé une certaine haine envers leurs agresseurs, souvent des hommes ou des personnes en situation d'autorité. C'est le cas d'une participante qui soulève que l'arrestation brutale de son père, suite à une psychose où il a tenté de la tuer, est en grande partie responsable de son opposition à l'autorité :

Traumatisant. Faque le premier contact que j'ai eu avec la loi c'est que la loi est sensée t'aider... pis oui, ils m'aidaient, mais en même temps ils m'ont pas aidée, parce que j'ai vu mon père se faire crisser à terre. Faque autant mon père était méchant, autant l'autre, j'ai vu qu'il était méchant avec mon père, ça l'a été très... ça l'a influencé beaucoup mon opposition à l'autorité (Alice, 31 ans).

La haine éprouvée par Hélène était dirigée principalement vers les hommes, mais son existence entière a été affectée suite à un abus sexuel de la part d'un ami de sa mère :

Pis un des amis à ma mère m'a violée. Pis suite à ça, j'ai comme viré de bord. [...] Pis après ça, je me suis fait un chum pis là j'ai juste comme commencé à détester les gars pis à haïr la vie. (Hélène, 27 ans)

La haine de Yves était quant à elle dirigée vers ses parents en raison de son placement en centre jeunesse: « Euh rejeté par ma mère, tsé on disait que c'était l'école du crime, mais c'est absolument vrai là. [...] Faque j'ai beaucoup appris à avoir de la haine, beaucoup de haine envers mes parents pis...» (Yves, 33 ans).

Les expériences de victimisation amènent certains répondant(es) à se méfier d'autrui et à accorder difficilement leur confiance aux autres. D'ailleurs, une participante rapporte :

Déjà avec l'enfance que j'ai vécue, j'ai pas confiance en beaucoup de gens (rire) alors j'pas quelqu'un qui va aller nécessairement [demander de l'aide]... (Ariane, 28 ans)

### ***Sentiment de vulnérabilité***

Une autre conséquence de la victimisation identifiée dans les verbatim concerne un besoin de se protéger ou de protéger autrui mué par un profond sentiment de vulnérabilité. Un répondant raconte qu'être témoin de violence conjugale a développé chez lui un besoin de protéger les femmes plus particulièrement : « Il y a eu un événement où mon père s'est battu avec ma mère. Ça m'a marqué, parce que j'ai été traumatisé face à ça. En grandissant, j'ai eu un besoin de protéger les femmes ». (Martin, 19 ans). Quant à Claude, il met davantage de l'avant son besoin de se défendre :

Mon côté dark, c'est le côté qui a toujours souffert de sa vie pour plein de raisons, qui a été victime de plein de choses pis qui... qui voit plus le monde comme un endroit sécuritaire depuis longtemps... qui voit le monde comme une jungle. Pis... qui veut genre survivre dans cette jungle là pis qui est prêt à faire n'importe quoi pour. (Claude, 22 ans)

### **Motifs menant à la délinquance et les liens avec la victimisation vécue**

En ce qui concerne le portrait de la délinquance commise par les participants judiciairisés et victimisés de notre échantillon, le Tableau 3 révèle que la majorité des délits commis se situent dans la première catégorie d'infractions, soit celles contre la personne. Mais plus spécifiquement, les voies de fait, les vols et la vente de drogues sont les délits les plus fréquemment rapportés par les participants. Quelques répondants mentionnent faire partie de gangs de rue. L'âge moyen auquel les premiers délits ont été commis varie beaucoup d'un répondant à l'autre. La plupart ont débuté à l'adolescence et ont poursuivi à l'âge adulte. Tandis qu'une minorité (n = 6) a commencé à commettre des délits seulement rendue à l'âge adulte.

**Tableau 3***Différents types de délits commis par les répondants*

Catégories	Nombre de participants (n)
Infractions contre la personne (voies de fait, séquestration, vols qualifiés, menaces, etc.)	21
Infractions en lien avec les drogues (trafic, vente et possession, etc.)	15
Infractions contre la propriété (vols, fraudes, méfaits, introductions par effraction, etc.)	12
Autres infractions au Code criminel (sollicitation, possession d'armes à feu, bris de conditions, etc.)	9
Infractions relatives à la conduite de véhicules (conduite avec facultés affaiblies, délits de fuite, etc. )	5
Un seul type de délit	1
Deux types	2
Trois types ou plus	20

Les participants évoquent, pour la plupart, les raisons pour lesquelles ils ont commis des crimes et la façon dont ces comportements sont une réaction face à la victimisation vécue.

### ***Besoins d'appartenance, d'estime et influence de l'entourage***

Plusieurs jeunes identifient une relation entre leurs besoins d'amour et d'appartenance non comblés et les gestes délinquants posés.

Une participante établit d'abord un lien avec sa consommation de substances psychoactives et ses comportements délinquants, mais elle associe également sa délinquance à des besoins d'estime et d'appartenance :

Faque les gestes que j'ai posés c'était pour payer ma consommation, pour être valorisée pis tout ça, besoin d'attention, besoin d'approbation pis tout ça. Parce que j'en avais pas de famille, faque eux autres, ils m'en ont donné une, mais dans le fond, c'est vraiment pas une

famille! Mais bon, je pense que c'est ça aussi qu'il faut aller chercher au niveau de ces gens-là, c'est le besoin familial que l'on a pas. (Alice, 31 ans)

Elle effectue également un lien avec ce qu'elle a vécu dans le passé : « Parce qu'on ne se ramasse pas là pour rien là. C'est parce qu'il y a eu des grosses lacunes dans notre enfance » (Alice, 31).

Par ailleurs, la peur de perdre sa réputation, le besoin de valorisation et de se sentir respecté sont évoqués par ce jeune homme :

Quand moi je faisais un crime, c'était jamais par plaisir, c'était par peur. J'ai jamais aimé faire ça. C'est parce que j'avais peur. [...] J'avais peur, j'avais peur des gars [ce qu'ils allaient penser]. J'avais peur de perdre ma réputation. J'avais peur de perdre la face. (Martin, 19 ans)

Éliane souligne, en plus du besoin d'appartenance comblé par le milieu délinquant, l'exutoire émotionnel que lui procurent la délinquance et la consommation :

Euh sinon, c'est sûr que je suis attirée des choses comme, ben des choses, ben la délinquance, la criminalité pis dans le fond, c'est ce que je me sens confortable là-dedans là. Dans le milieu, tsé c'est comme un monde à part. C'est comme si c'était une famille à part, le monde de la criminalité, faque je pense que ça répond à mon besoin d'appartenance pis euh c'est ça là, j'ai tendance à refouler mes émotions, faque je me revire vers ça, la délinquance ou la consommation. (Éliane, 31 ans)

Tout comme d'autres participants, Emmanuel évoque l'influence de certains membres de l'entourage pour justifier les délits qu'il a commis :

Ben mes faiblesses... c'est que je me fais influencer... je me suis fait beaucoup influencer dans les délits que j'ai faits, par mon ex pis par mon entourage. Si je n'avais pas eu ce monde-là autour de moi, je n'aurais sûrement pas fait ces délits-là. (Emmanuel, 18 ans)

### ***Besoin de défier l'autorité, d'avoir du contrôle et de se défendre***

Qu'il s'agisse de policiers ou d'intervenants, certains participants de notre échantillon de personnes judiciairisées et victimisées rapportent s'en être pris à des personnes en situation d'autorité. Un jeune homme de l'échantillon ayant vécu des abus physiques et psychologiques de la part de son père rapporte avoir craché au visage d'un policier :

[...] il me dit « crache-moi pas dans la face men esti ». Mais je voulais même pas le faire, mais juste parce qu'il me l'a dit, genre je l'ai fait là, je me suis gâté, pis je le sais là, j'ai vu



le motton de sang dans sa face là pis c'est grave là, c'est voie de fait grave ça en plus faque.  
(Benoit, 21 ans)

Sébastien raconte qu'il a développé une opposition à l'autorité. Au départ, il s'est tourné vers le milieu criminalisé pour obtenir l'attention de ses parents et, de façon vicariante, défier son père :

La seule manière que j'avais d'avoir de l'attention en faisant justement des délits comme ça. Le pourquoi je voulais faire chier la police, pourquoi, parce que c'était une sorte d'autorité pour moi, pis ça me ramenait à mon père, dans le fond. (Sébastien, 27 ans)

Certains participants racontent qu'ils ont commis des voies de fait pour se défendre alors qu'ils étaient eux-mêmes attaqués. Une participante nomme qu'elle a été accusée de voies de fait pour s'être défendue contre sa mère. Elle mentionne : « parce qu'à force de me [faire] fesser, un moment donné j'ai répliqué » (Hélène, 27 ans).

Arthur, de son côté, établit un lien entre le fait d'avoir subi de la violence physique et l'utilisation de la violence pour se défendre et assurer sa protection: « Moi, j'ai toujours dit que quand mon père a arrêté de me battre... quand j'ai arrêté de le voir, dans le fond... Je me suis dit : « que jamais j'allais me refaire frapper... sans riposter ». (Arthur, 18 ans).

Pour Raymond, les vols lui procuraient notamment un sentiment de pouvoir : « Pis moi, j'aimais ça avoir le power, parce que j'aimais les sensations fortes pis ça faisait de l'argent facile pour moi » (Raymond, 32 ans).

### ***La transmission intergénérationnelle de la délinquance et répétition de la victimisation***

La reproduction des comportements vus et subis est un autre thème qui se dégage notamment de l'entretien de Sylvain. Il a été témoin de la violence conjugale entre son père et sa belle-mère et dit avoir reproduit ce comportement avec ses conjointes :

Pis j'ai souvent fait de la prison un peu par rapport à ça, parce que j'étais violent envers mes conjointes, il y avait des chicanes pis, ainsi de suite tsé. J'ai comme répété les mauvais comportements que j'avais vus pis que j'avais subis auparavant étant plus jeune. (Sylvain, 25 ans)

Tandis que pour Angélique, le fait d'avoir été exposée au milieu criminalisé dès son jeune âge l'a conduite à reproduire certains comportements illégaux :

Moi, j'ai vécu là-dedans depuis que j'ai la couche aux fesses là. Faque ça ç'a fait partie des séquelles que j'ai eues pis c'est avec le temps que je suis devenue euh, moi-même une nettoyeuse de canons, moi-même une monteuse d'armes, moi-même une démonteuse d'armes pour nettoyer les armes. (Angélique, 28 ans)

Claude mentionne l'impact que son père a eu sur sa délinquance : « Mais mon père, c'est un peu lui qui m'a initié au monde criminel sans le savoir, parce qu'à sa façon... mon père faisait du piratage informatique » (Claude, 19 ans).

Certains participants évoquent, pour leur part, vivre dans des situations de précarité qui s'inscrivent en continuité avec leur passé et la victimisation subie. À ce chapitre, le manque d'argent pour subvenir aux besoins de base, principalement se nourrir, est soulevé à plusieurs reprises par les participants.es. Par exemple, Roger mentionne : « Tu t'es fait pincer à voler, tsé dans ma tête pour moi c'était de la survie, c'était pour manger là » (Roger, 31 ans).

Alice, ayant subi un abus sexuel à l'enfance, se retrouve à l'âge adulte dans une relation conjugale marquée par la violence. Elle rapporte que sa délinquance était motivée par le fait que son conjoint avait le contrôle de ses revenus et dépenses et elle devait voler pour se nourrir et se déplacer :

J'avais pu de sous, je pouvais pas sortir nulle part, il prenait tous mes sous, alors j'ai commencé à voler pour pouvoir revendre mes choses pis pouvoir m'acheter quelque chose à manger ou pouvoir aller voir mon père. (Ariane, 28 ans)

### **Liens entre la consommation de substances psychoactives incluant l'alcool, la victimisation et la délinquance**

La consommation de substances psychoactives incluant l'alcool est commune chez tous répondants. Cependant, six participants ont rapporté une consommation plus problématique d'alcool. Les drogues qui ressortent le plus des discours sont la cocaïne, le cannabis et

l'amphétamine (speed). Pour la majorité des participant(e)s, la consommation de substances psychoactives incluant l'alcool a débuté vers l'adolescence (voir Tableau 4). Plusieurs participants (n=19) rapportent avoir reçu des services pour traiter leur problématique de dépendance.

**Tableau 4**

*Consommation de SPA, services en dépendance et liens drogue-crime*

Catégories	Nombre de participants (n)
	N = 23
Participants ayant abordé la consommation au cours de leur entrevue	23
Participants ayant suivi une thérapie ou un suivi pour la consommation	19
Participants qui ont établi un lien entre leur consommation et leur criminalité	18

***Une consommation amnésique ou analgésique reliée à la victimisation et à la délinquance***

Comme mentionné précédemment, les expériences de victimisation engendrent des sentiments et des émotions désagréables, voire intolérables (abandon, rejet, faible estime de soi, haine et méfiance). Ces impacts négatifs de la victimisation peuvent être difficiles à gérer pour ces personnes. De ce fait, certains participants se sont tournés vers la consommation pour tenter de gérer la situation. Par exemple, Raymond souligne que : « Aujourd'hui, j'ai compris le pourquoi que je me gelais, parce que j'avais des émotions non gérables que j'avais pas appris à gérer tout petit, que ça monté avec le temps.» (Raymond, 32 ans). Éliane rapporte également de la difficulté dans la gestion des émotions : « J'ai tendance à refouler mes émotions, faque je me revire vers ça, la délinquance ou euh, c'était la consommation. Mmm pour soulager ça.» (Éliane, 31 ans). Yves démontre bien le lien existant entre la consommation et la victimisation en donnant cette réponse lorsque l'interviewer lui demande les raisons de sa consommation :

Euh ben justement, parce que je suis un dépendant affectif pis j'ai besoin d'oublier des choses là pis des choses graves là, des choses des centres d'accueil, mais aussi dans ma jeunesse, mon père pis tout ça pis de la violence qu'il m'a faite. (Yves, 33 ans)

Ce besoin d'oublier un certain mal de vivre est associé à la délinquance et à la consommation de substances psychoactives pour Alice: « Dans le sens que si tu veux geler ton mal de vivre ça te prend de l'argent pour le faire. Dans la délinquance, tu trouves le moyen de l'avoir l'argent » (Alice, 31 ans). Agathe explique le contexte entourant un vol avec voies de fait qu'elle a commis :

Sauf que moi à ce moment-là, j'étais vraiment en manque de consommation. Moi j'aurais pas fait ce délit-là si j'avais pas été intoxiquée. Dans mon degré d'évaluation de criminalité, il a comme un espèce de tableau pis tsé ils me voient pas comme une criminelle quand je suis abstinente. Tsé c'est très peu. Faut vraiment qu'il ait de la consommation justement là-dedans, parce que sinon je fais pas partie de ça. (Agathe, 32 ans)

Le besoin d'obtenir de l'argent pour payer sa consommation afin d'éviter de souffrir l'aurait conduite à commettre ce délit. Ainsi, la victimisation, la consommation et la délinquance sont interreliées dans les propos de certains participants.

## **Discussion et conclusion**

L'objectif de cette étude était de documenter les perceptions des personnes judiciairisées d'un échantillon de 23 participants du projet 1A (Ré)intégration sociocommunautaire du programme *(RÉ)SO 16-35*. Pour ce faire, des analyses secondaires d'entretiens ont été effectuées afin d'en ressortir les perceptions des expériences de victimisation vécues par les participants durant leur enfance et leur adolescence, des motifs des délits commis ainsi que des liens qu'ils font dans leurs discours entre leur victimisation et leur délinquance. La place qu'accordent les participants à la consommation de SPA lorsqu'il est question de leurs expériences de victimisation et de délinquance est aussi abordée.

### **La délinquance pour combler le manque d'amour, le besoin d'appartenance et d'estime de soi**

La victimisation pendant l'enfance et l'adolescence ébranle le sentiment de sécurité essentiel au développement normal des jeunes et affecte leur perception de soi et des autres. En effet, les enfants victimisés grandissent souvent avec le sentiment de ne pas être à la hauteur, d'avoir peu de valeur et de ne pas être digne d'amour (Godbout *et al.*, 2018). Selon la théorie de la tension (Agnew, 2002), la victimisation constitue probablement la source de tension la plus susceptible, en raison de la puissance des stimuli négatifs et des émotions désagréables qui y sont associés, d'entraîner des actes délictueux (Barbieri *et al.*, 2019). En effet, les sentiments de rejet, d'abandon et la faible estime de soi évoqués clairement par les participants de l'étude entraînent un besoin de s'affilier et d'agir pour combler les besoins d'amour, d'appartenance et de reconnaissance non répondus. L'acceptation au sein de groupes de pairs déviants permet aux participants de sentir qu'ils appartiennent à une « famille » et agissent en conformité avec les règles du groupe pour éviter d'être rejetés à nouveau. Il est également possible d'analyser les propos des participants sous l'angle de la théorie de l'étiquetage (Turanovic, 2019). En effet, la victimisation vécue semble entraîner chez les participants de l'étude, une perception négative d'eux-mêmes et un manque de confiance en eux et en la société en général. Ainsi, cette étiquette d'« exclus » ou de « marginal » amène les individus à agir en conformité avec cette vision d'eux-mêmes et à intégrer des groupes qui soutiennent leurs comportements.

De ce fait, l'étude actuelle se distingue des autres études répertoriées dans la littérature en ressortant des délits moins violents tels que les infractions contre la propriété et/ou en lien avec les drogues. Les participants semblent davantage se tourner vers des délits moins violents dans le but de se faire accepter par les autres et se sentir inclus au sein d'un groupe. Par exemple, des infractions en lien avec les drogues ont été rapportées par plus de la moitié des répondants puisqu'elles viennent répondre à des besoins non comblés.

### **La reproduction de la délinquance et la répétition de la victimisation**

La transmission intergénérationnelle ou la reproduction des comportements délinquants de même que la répétition de la victimisation observée dans le discours des participants peuvent être expliquées par la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1969, 1973). Ainsi, les comportements délinquants observés depuis l'enfance sont banalisés et reproduits parce qu'ils ont été appris par observation. Ces apprentissages combinés à l'absence d'opportunités de modeler et répéter des modèles prosociaux amènent les participants à opter pour la délinquance et la consommation de SPA. Par ailleurs, la répétition de la victimisation peut aussi être comprise à travers cette théorie : le fait d'avoir été témoin ou victime d'abus amène un individu à considérer que ces comportements sont normaux et attendus. Ce faisant, l'individu est porté à choisir des relations ou des milieux de vie qui correspondent aux modèles qu'il a eus. Mentionnons toutefois que la théorie de l'apprentissage social a été critiquée pour expliquer le lien entre la victimisation et la délinquance en raison de sa simplicité et de l'emphase mise sur l'agentivité de l'individu. En effet, il serait plus plausible de penser que les individus sont maintenus dans des environnements de précarité parce qu'ils ont peu d'opportunités pour choisir d'autres trajectoires au cours de leur vie. Bref, le fait, par exemple, de vivre dans la pauvreté et de consommer des SPA n'est pas uniquement dépendant de la volonté de l'individu, mais également des opportunités de changement offertes par ses environnements de vie. La reproduction intergénérationnelle serait davantage le fruit d'une interaction entre les apprentissages et l'environnement et ses caractéristiques (Wikström, 2017).

### **La délinquance pour reprendre le contrôle et se défendre**

La victimisation vécue engendre des émotions négatives et suscite la haine, la méfiance et la colère, qui en retour, entraînent un désir de réagir et de se défendre qui se manifeste par des gestes délinquants. Également, le sentiment de vulnérabilité qu'engendre la victimisation s'exprime par un désir de contrôle et de pouvoir qui se transpose dans les comportements déviants des participants. Les liens établis par les participants de l'étude entre leurs agirs délinquants et les émotions négatives découlant de la victimisation subie peuvent également être comprises à travers la lunette de la théorie générale des tensions qui stipule que le trop plein d'émotions négatives entraîne une réaction qui permet aux individus d'exprimer et de soulager ces tensions via les comportements délinquants (Agnew, 2002). Par ailleurs, il est plausible de penser, du point de vue de la SAT (Wikström, 2017), que les abus et la maltraitance vécus directement ou indirectement aient nui, voire empêché le développement de l'autocontrôle des individus ainsi que leur perception du bien et du mal favorisant ainsi leur propension à la criminalité et aux comportements vindicatifs. De plus, l'environnement victimisant offrant peu de stabilité et d'encadrement et proposant des modèles déviants est susceptible d'avoir encouragé les comportements à risque tels que la consommation abusive de substances psychoactives (SPA) et, ultimement, la délinquance. L'intrication étroite entre la victimisation, la consommation de SPA et les actes délinquants a été rapportée par une majorité des participants de l'étude.

### **Une consommation amnésique ou analgésique reliée à la victimisation et à la délinquance**

La consommation de SPA est étroitement intriquée dans la relation entre la victimisation et la délinquance. Plusieurs études ont mis en évidence que la victimisation est associée à l'abus de SPA (Parisi *et al.*, 2022; Zhang *et al.*, 2020) d'une part, et que l'abus de SPA (Fazel *et al.*, 2018) est un facteur qui augmente significativement le risque de commettre des délits d'autre part. De plus, l'abus de SPA serait un facteur médiateur dans la relation entre la victimisation et la délinquance (Mendez *et al.*, 2019). Les propos des participants de l'étude identifient également ces liens en plus de mettre en exergue la fonction qu'avait la consommation dans leur situation. Certains participants se sont tournés vers la consommation pour tenter de faire face à leur réalité. Le rôle amnésique ou analgésique de la consommation de SPA a déjà été évoqué ailleurs (Brunelle

*et al.*, 2005) et l'étude actuelle met plus spécifiquement en lumière son lien avec les expériences de victimisation. Les émotions négatives ou souffrances associées à ces expériences sont rattachées à la consommation de SPA et même aux problèmes de dépendance dans le discours de plusieurs participants. Pour certains, il peut s'agir d'une stratégie d'adaptation (Dorard *et al.*, 2014) ou d'une forme d'automédication (Fallu *et al.*, 2011; Marmorstein *et al.*, 2010). Or, tout comme dans la littérature, la consommation de SPA et surtout l'abus et la dépendance sont souvent reliés à la délinquance dans le discours des répondants (Brochu *et al.*, 2016). Quoiqu'il en soit, nous recommandons de toujours prendre en compte les problèmes de santé mentale et de dépendance aux SPA dans les futures études sur la victimisation et la délinquance.

### **Limites de la présente étude**

Parmi les limites de la présente étude, les réalités féminines sont moins représentées en raison du nombre peu élevé de femmes de l'échantillon qui ont révélé avoir été victimisées durant leur enfance ou leur adolescence (n=7). Cette étude-ci ne tient pas compte des expériences de victimisation à l'âge adulte et exclut donc la majorité des expériences de violence conjugale et d'agressions sexuelles que les femmes peuvent vivre. Il serait intéressant aussi de documenter l'impact de la victimisation à l'âge adulte sur les parcours de délinquance et de désistement de celle-ci, en incluant une proportion plus grande de femmes dans les échantillons.

Par ailleurs, les analyses secondaires réalisées sont issues d'un projet portant sur le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire, non pas sur les expériences de victimisation spécifiquement. Les entretiens ne comprenaient pas de questions précises qui permettraient de recueillir et documenter en profondeur les liens existants entre les expériences de victimisation et la trajectoire délinquante ou de désistement de la délinquance. Une étude portant spécifiquement sur la victimisation et la délinquance aurait possiblement permis de dégager des résultats supplémentaires ou différents.

De plus, le sujet de l'étude actuelle traite des informations issues du passé des participants ce qui comporte un risque de biais de mémoire. D'ailleurs, l'étude de Davis *et al.* (2018) rapporte



que l'utilisation de données rétrospectives augmente la présence de biais de mémoire et de désirabilité sociale qui peuvent influencer les réponses des participants.

Une autre limite se situe au niveau des liens entre la victimisation et la délinquance décrits par les participants de l'étude qui sont ici examinés à partir du prisme des théories issues surtout de la criminologie. Bien qu'intéressantes, ces théories occultent certains éléments qui pourraient également permettre de mieux comprendre comment la victimisation entraîne les comportements délinquants. À ce chapitre, les théories du trauma complexe (Cook *et al.*, 2005; Herman, 1992; Milot *et al.*, 2018), par exemple, mettent l'accent sur les enjeux développementaux qui découlent de la victimisation et les séquelles qui se manifestent notamment par de la dissociation, des problèmes relationnels et d'attachement, de la somatisation, des problèmes cognitifs, des difficultés de régulation émotionnelle et les comportements dysfonctionnels (consommation excessive de substance, prise de risque, délinquance). Sous cet angle, la délinquance s'inscrit dans un ensemble de conduites et de difficultés qui sont des conséquences de la maltraitance et des ruptures relationnelles multiples vécues pendant l'enfance.

Or, que l'on s'appuie sur les théories du trauma complexe (Cook *et al.*, 2005; Herman, 1992; Milot *et al.*, 2018) ou les théories qui tentent d'expliquer la délinquance (Agnew, 1992, 2002; Bandura, 1969, 1973; Lemert, 1967; Wikström, 2017), lorsque l'on s'intéresse au désistement du crime, il est essentiel de considérer que les délinquants dont on tente de soutenir le désistement sont également des victimes affichant des besoins particuliers. Les études qui, comme celle-ci, reposent sur des devis qualitatifs et qui s'attachent à cerner la perception des individus aux prises avec cette double étiquette victime-délinquant sont un pas vers une meilleure compréhension du contexte, de la fonction et de l'apport de la délinquance pour les individus victimisés. Cette compréhension plus fine des enjeux particuliers des personnes ayant commis des délits qui ont été victimisés et, le rôle spécifique de la consommation dans leur agirs délinquants constituent une clé de voute pour tailler des interventions sur mesure pour ces individus aux besoins particuliers. D'ailleurs, il y a des traitements préconisés dans le cas de traumas complexes suggérés par Milot *et al.* (2018) tels que le Traitement d'approche cognitive comportementale axé sur le trauma (TF-

CBT), le Traitement centré sur le développement des compétences de régulations affective et interpersonnelle, le Traitement intégratif du trauma complexe auprès des enfants et le modèle d'intervention ARC : attachement, régulation des affects et compétences.

### **Liens avec la psychoéducation**

Ces conclusions permettent de mettre en lumière la place de la psychoéducation au sein des interventions auprès de ces personnes. Les interventions psychoéducatives visent à favoriser l'adaptation des individus afin que ceux-ci trouvent un équilibre entre leur bien-être intérieur et extérieur (Tremblay, 2001). L'être humain cherche à maintenir cet équilibre et satisfaire ses besoins malgré l'adversité rencontrée comme par exemple les participants de la présente étude ayant vécu des abus à l'enfance ou l'adolescence (OPPQ, 2014). Ces derniers ont mis en place des stratégies d'adaptation en fonction de leurs ressources personnelles et environnementales, mais elles se sont avérées inefficaces, ce qui a entraîné des conséquences telles que la délinquance et la consommation de substances psychoactives. Selon la vision écosystémique du concept de l'adaptation de Gilles Gendreau (2001), un des pionniers de la psychoéducation, ces contrevenants victimisés ont vécu une perturbation dans les interactions avec leur environnement. De ce fait, le rôle de la psychoéducation est d'accompagner ces personnes pour qu'elles développent leurs stratégies d'adaptation et utilisent les ressources présentes dans leur environnement. De plus, les psychoéducateurs(rices) peuvent accompagner ces personnes à la fois victimisées et judiciairisées dans leur processus de réinsertion sociale. Ces intervenants peuvent accompagner ces individus dans leur quotidien et se servir des expériences vécues pour développer leurs capacités adaptatives (Gouvernement du Québec, 2021). Les interventions psychoéducatives permettent notamment à un individu qui utilise la consommation de substances psychoactives dans le but d'apaiser sa souffrance de développer de nouveaux moyens pour la gestion des émotions (p. ex., haine, abandon, rejet, etc.).

Par ailleurs, l'étude de Bui *et al.* (2021) suggère que le système judiciaire et correctionnel doit privilégier une approche moins punitive et se doter de professionnels qui offrent du soutien afin de dépister et d'expliquer les raisons sous-jacentes aux actes criminels. La psychoéducation

peut, entre autres, répondre à cette recommandation. Une des particularités de la psychoéducation est l'analyse fonctionnelle qui consiste à identifier la fonction des comportements. Cette analyse permet d'aller voir au-delà du comportement criminel afin d'en déterminer les motivations plus intrinsèques. Elle permet également d'identifier les facteurs qui peuvent déclencher ou contribuer au maintien de certains comportements problématiques (OPPQ, 2014). Cette étude a permis d'apporter une compréhension des contextes et des impacts de la victimisation vécue à l'enfance et à l'adolescence sur le parcours de délinquance et de consommation de SPA de jeunes judiciairisées de 18 à 33 ans, selon leur propre point de vue. Les résultats peuvent servir aux psychoéducateurs ou autres intervenants dans le cadre de leur analyse fonctionnelle et leur suggérer des pistes d'intervention.

## Références

- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30(1), 47-87. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1992.tb01093.x>
- Agnew, R. (2002). Experienced, vicarious, and anticipated strain: An exploratory study on physical victimization and delinquency. *Justice Quarterly*, 19(4), 603-632.
- Anderson, F., Howard, L., Dean, K., Moran, P. et Khalifeh, H. (2016). Childhood maltreatment and adulthood domestic and sexual violence victimization among people with severe mental illness. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 51, 961-970. <https://doi.org/10.1007/s00127-016-1244-1>
- Baker, T. et Pelfrey, W. V. J. (2016). Bullying victimization, social network usage, and delinquent coping in a sample of urban youth: Examining the predictions of general strain theory. *Violence and Victims*, 31(6), 1021-1043. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.VV-D-14-00154>
- Bandura, A. (1969). Social-learning theory of identificatory processes. *Handbook of Socialization Theory and Research*, 213, 262.
- Bandura, A. (1973). *Aggression: A social learning analysis*. Prentice-Hall.
- Bandura, A. et Walters, R. H. (1977). *Social learning theory* (vol. 1). Prentice-Hall : Englewood cliffs.
- Barbieri, N., Clipper, S. J., Narvey, C., Rude, A., Craig, J. M. et Piquero, N. L. (2019). Assessing general strain theory and measures of victimization, 2002–2018. *Aggression and Violent Behavior*, 49, 101304. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2019.06.005>
- Bernburg, J. G. (2019). Labeling theory. Dans *Handbook on crime and deviance* (p. 179-196). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3\\_10](https://doi.org/10.1007/978-3-030-20779-3_10)
- Boutin, G. (2008). *L'entretien de groupe en recherche et en formation*. Montréal : Eska
- Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogue et criminalité: Une relation complexe. Troisième édition revue et augmentée*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., F. D., I. et Gadbois, J. (2020). Favoring crime desistance and social and community (re)integration of offenders through intersectoral partnerships. Dans A. Balloni et R. Sette (dir.), *Trends and issues in crime prevention, rehabilitation and victim support* (p. 330-347).

- Brunelle, N., Cousineau, M. M. et Brochu, S. (2005). Des jeunes se racontent : le point sur leurs trajectoires d'usage de drogue et de délinquance. Dans L. Guyon, S. Brochu, et M. Landry (dir.), *Les jeunes et les drogues : usages et dépendances* (p. 279-318). Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Bui, L., Mori, T., Furukawa, A. et Tasaka, A. (2021). Maladaptive coping, victimization and recidivism among Japanese adolescents and emerging adults. *Child abuse and Neglect*, 115. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.104980>
- Carré, P. (2004). Bandura : une psychologie pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? *Savoirs*, (5), 9-50. <https://doi.org/10.3917/savo.hs01.0009>
- Cerezo, M. A. et Pérez-Garcia, E. (2019). Childhood victimization by adults and peers and health-risk behaviors in adulthood. *The Spanish Journal of Psychology*, 22. <https://doi.org/10.1017/sjp.2019.24>
- Cook, A., Spinazzola, J., Ford, J., Lanktree, C., Blaustein, M., Cloitre, M. et Van der Kolk, B. (2005). Complex trauma. *Psychiatric Annals*, 35(5), 390-398.
- Coutu, J., Meilleur, D. et Lafortune, D. (2015). La délinquance et la victimisation officielle caractérisant une cohorte de 1429 adolescents auteurs d'agression sexuelle. *Revue en psychoéducation*, 44(2), 405-424. <https://doi.org/10.7202/1039261ar>
- Davis, K. C., Masters, N. T., Casey, E., Kajumulo, K. F., Norris, J. et George, W. H. (2018). How childhood maltreatment profiles of male victims predict adult perpetration and psychosocial functioning. *Journal of Interpersonal Violence*, 33(6), 915-937. <https://doi.org/10.1177/0886260515613345>
- Dorard, G., Bungener, C., Corcos, M., & Berthoz, S. (2014). Estime de soi, coping, soutien social perçu et dépendance au cannabis chez l'adolescent et le jeune adulte. *L'encéphale : Revue de psychiatrie clinique biologique et thérapeutique*, 40(3), 255-262. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2013.04.014>
- Fallu, J.-S., Charron, M.-C., Brière, F. N., & Janosz, M. (2011). La consommation de substances psychoactives chez les adolescents : effets modérateurs de l'anxiété. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 44(4), 539-554. <https://doi.org/10.1080/01488376.2011.608338>
- Fazel, S., Smith, E. N., Chang, Z. et Geddes, J. R. (2018). Risk factors for interpersonal violence: an umbrella review of meta-analyses. *The British Journal of Psychiatry*, 213(4), 609-614. <https://doi.org/10.1192/bjp.2018.145>
- Fortin, M. F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.

- Gagnon, A. (2018). Extending social learning theory to explain victimization among gang and ex-gang offenders. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 62(13), 4124-4141. <https://doi.org/10.1177/0306624X18763761>
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative: Du questionnement à la rédaction scientifique*. University of Ottawa Press.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal : Sciences et Culture.
- Godbout, N., Girard, M., Milot, T., Collin-Vézina, D. et Hébert, M. (2018). Répercussions liées aux traumas complexes. *Le trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir*, 57-90.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Guide explicatif: loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*. Repéré le 15 août 2022 à [https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Guides/2020-21\\_020\\_Guide-explicatif-sante-rh-26-08-2021.pdf](https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Guides/2020-21_020_Guide-explicatif-sante-rh-26-08-2021.pdf)
- Hagborg, J. M., Berglund, K. et Fahlke, C. (2018). Evidence for a relationship between child maltreatment and absenteeism among high-school students in Sewden. *Child Abuse and Neglect*, 75, 41-49. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2017.08.027>
- Hass, A. Y. et Hannis, C. (2017). In their words: A qualitative analysis of the overlap in victimization and offending. *International Review of Victimology*, 23(1), 81-94. <https://doi.org/10.1177/0269758016654238>
- Herman, J. L. (1992). Complex PTSD: A syndrome in survivors of prolonged and repeated trauma. *Journal of Traumatic Stress*, 5(3), 377-391. <https://doi.org/10.1002/jts.2490050305>
- Howell, K. H., Cater, A., K., Miller-Graff, L. E., Schwartz, L. E. et Graham-Bermann, S. A. (2017). The relationship between types of childhood victimization and young adulthood criminality. *Criminal Behavior and Mental Health*, 27, 341-353. <https://doi.org/10.1002/cbm.2002>
- Jung, H., Herrenkohl, T. I., Klika, J. B., Lee, J. O. et Brown, E. C. (2015). Does child maltreatment predict adult crime? Reexamining the question in a prospective study of gender differences, education, and marital status. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(13), 2238-2257. <https://doi.org/10.1177/0886260514552446>
- Keith, S., McClure, T. E., Vasquez, L. M., Reed, M. J. et May, D. C. (2015). How does gender identity affect the relationship between strain and negative emotions? *Sociological Spectrum*, 35(2), 179-206. <https://doi.org/10.1080/02732173.2014.1000555>

- Lansford, J. E., Miller-Johnson, S., Berlin, L. J., Dodge, K. A., Bates, J. E. et Pettit, G. S. (2007). Early physical abuse and later violent delinquency: a prospective longitudinal study. *Child Maltreatment*, 12, 233-245. <https://doi.org/10.1177/1077559507301841>
- Lemert, E. M. (1967). *Human deviance, social problems, and social control*. Prentice-Hall : Englewood cliffs.
- Lo, C. C., Ash-Houchen, W., Gerling, H. M. et Cheng, T. C. (2020). From childhood victim to adult criminal: racial/ethnic differences in patterns of victimization-offending among Americans in early adulthood. *Victims and Offenders*, 15(4), 430-456.
- Marmorstein, N. R., White, H. R., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2010). Anxiety as a predictor of age at first use of substances and progression to substance use problems among boys. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(2), 211-224. <https://doi.org/10.1007/s10802-009-9360-y>
- Maxfield, M. G. et Widom, C. S. (1996). The cycle of violence. Revisited 6 years later. *Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine*, 150, 390-395.
- Menard, S. (2012). Age, criminal victimization, and offending: changing relationships from adolescence to middle adulthood. *Victims and Offenders*, 7(3), 227-254. <https://doi.org/10.1080/15564886.2012.685353>
- Mendez, L., Cromer, K. D. et Villodas, M. T. (2019). Pathways to drug delinquency among adolescents at high risk for victimization. *Psychology of Violence*, 9(6), 623. <https://doi.org/10.1037/vio0000230>
- Merton, R. K. (1938). Science and the social order. *Philosophy of Science*, 5(3), 321-337. <https://doi.org/10.1086/286513>
- Milaniak, I. et Widom, C. S. (2015). Does child abuse and neglect increase risk for perpetration of violence inside and outside the home? *Psychology of Violence*, 5(3), 246-255. <https://doi.org/10.1037/a0037956>
- Miller, L. E., Cater, A., K., Howell, K. H. et Graham-Bermann, S. A. (2014). Perpetration patterns and environmental contexts of IPV in Sweden: relationships with adult mental health. *Child Abuse and Neglect*, 38, 147-158.
- Milot, T., Collin-Vézina, D. et Godbout, N. (2018). *Trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir*. PUQ.
- Molnar, L. et Aebi, M. F. (2021). Victimization et délinquance des jeunes Roms roumains en Suisse: une étude exploration de terrain. *Criminologie*, 54(1), 251-277. <https://doi.org/10.7202/1076700ar>

- Moon, B., Blurton, D. et McCluskey, J. D. (2008). General strain theory and delinquency: Focusing on the influences of key strain characteristics on delinquency. *Crime and Delinquency*, 54(4), 582-613. <https://doi.org/10.1177/0011128707301627>
- Nie, Q., Yang, C., Stomski, M., Zhao, Z., Teng, Z. et Guo, C. (2021). Longitudinal link between bullying victimization and bullying perpetration: A multilevel moderation analysis of perceived school climate. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(13-14). <https://doi.org/10.1177/0886260521997940>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2014). *L'évaluation psychoéducative de la personne en difficulté d'adaptation. Lignes directrices*. Montréal
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4e éd.)*. Armand Colin.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e éd.)*. Armand Colin.
- Parisi, A., Jordan, B., Jensen, T. et Howard, M. O. (2022). The impact of sexual victimization on substance use disorder treatment completion: A systematic review and meta-analysis. *Substance Abuse*, 43(1), 131-142. <https://doi.org/10.1080/08897077.2020.1748168>
- Pels, T. V. M., Lunnemann, K. et Steketee, M. (Red.) (2011). *Opvoeden na partnergeweld. Ondersteuning van moeders en jongeren van diverse afkomst*. Van Gorcum.
- Savage, J. et Crowley, Z. M. (2018). Physical abuse victimization and violence in the transition to adulthood: the mediating role of alcohol and drug use. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 27(9), 1022-1040. <https://doi.org/10.1080/10926771.2017.1405313>
- Spohn, R. E. et Wood, S. D. (2014). Spare the rod, endanger the child? Strain, race/ethnicity, and serious delinquency. *Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, 12(3), 159-193. <https://doi.org/10.1080/15377938.2013.837855>
- Stevens, J. S., Ely, T. D., Sawamura, T., Guzman, D., Bradley, B., Ressler, K. J. et Jovanovic, T. (2016). Childhood maltreatment predicts reduced inhibition-related activity in the rostral anterior cingulate in PTSD, but not trauma-exposed controls. *Depression and Anxiety*, 33(7), 614-622. <https://doi.org/10.1002/da.22506>
- Topitzes, J., Mersky, J. P. et Reynolds, A. J. (2011). Child maltreatment and offending behavior: gender-specific effects and pathways. *Criminal Justice and Behavior*, 38(5), 492-510. <https://doi.org/10.1177/0093854811398578>
- Tremblay, M. (2001). *L'adaptation humaine: un processus biopsychosocial à découvrir (2e éd.)*. Montréal : Saint-Martin.



- Turanovic, J. J. (2019). Victimization and desistance from crime. *Journal of Developmental and Life-course Criminology*, 5(1), 86-106. <https://doi.org/10.1007/s40865-018-0100-2>
- Walters, G. D. (2018). Child and adolescent maltreatment as a mediator of continuity in callous-unemotional traits and low self-control. *Children and Youth Services Review*, 84, 26-34. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.10.047>
- Walters, G. D. (2021). Explaining the drug-crime connection with peers, proactive criminal thinking, and victimization: Systemic, cognitive social learning, and person proximity mechanisms. *Psychology of Addictive Behaviors*, 35(3), 366. <https://doi.org/10.1037/adb0000606>
- Wikström, P. O. H. (2017). Character, circumstances, and the causes of crime: Towards an analytical criminology. *Oxford Handbook of Criminology*, 502-521. <https://doi.org/10.1093/oxhb/9780198719441.003.0023>
- Winnick, T. A. et Bodkin, M. (2008). Anticipated stigma and stigma management among those to be labeled “ex-con”. *Deviant Behavior*, 29(4), 295-333. <https://doi.org/10.1080/01639620701588081>
- Yang, M. Y., Font, S. A., Ketchum, M. et Kim, Y. K. (2018). Intergenerational transmission of child abuse and neglect: Effects of maltreatment type and depressive symptoms. *Children and Youth Services Review*, 91, 364-371. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.06.036>
- Zavala, E. (2017). A multi-theoretical framework to explain same-sex intimate partner violence perpetration and victimization: A test of social learning, strain, and self-control. *Journal of Crime and Justice*, 40(4), 478-496. <https://doi.org/10.1080/0735648X.2016.1165135>
- Zhang, S., Lin, X., Liu, J., Pan, Y., Zeng, X., Chen, F. et Wu, J. (2020). Prevalence of childhood trauma measured by the short form of the Childhood Trauma Questionnaire in people with substance use disorder: A meta-analysis. *Psychiatry Research*, 294, 113524. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2020.113524>
- Zimmerman, G. M., Farrell, C. et Posick, C. (2017). Does the strength of the victim-offender overlap depend on the relationship between the victim and perpetrator? *Journal of Criminal Justice*, 48, 21-29. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2016.11.003>